

# QFP

## Rapport de progrès scolaire sur l'éducation et l'équité (SPREE) 2020-2021

### Qu'est-ce que le Rapport de progrès scolaire sur l'éducation et l'équité (SPREE) ?

SPREE est le nouveau rapport du district scolaire de Philadelphie sur les performances et les progrès des écoles au fil du temps. Il est publié pour la première fois afin de refléter l'année scolaire 2020-2021 et fournit des informations sur la manière dont les écoles - et les groupes d'élèves dans les écoles - se comportent en fonction [des objectifs et les protections](#) du Conseil de l'éducation. Il compare aussi les performances des écoles aux objectifs que l'État a fixés en la matière.

### Qu'est-ce que le rapport SPREE Léger (Lite) ? En quoi le rapport diffère-t-il pour l'année scolaire 2020-2021 ?

Pour l'année scolaire 2020-2021, le district produit le "SPREE Lite". Il s'agit d'une version plus courte du rapport standard dont l'apparence diffère de celle du rapport des années suivantes.

Le rapport 2020-2021 est différent car de nombreuses mesures normales ne sont pas disponibles pour des raisons telles que.. :

- Changements dans les conditions de participation aux évaluations de l'État en raison de la pandémie de COVID-19.
- Les données qui ne sont pas encore collectées pour les districts ou les écoles à charte (par exemple, la participation aux activités parascolaires).
- Données que les écoles à charte n'ont jamais été invitées à collecter ou à communiquer (par exemple, les évaluations de mathématiques en cours d'année, le pourcentage d'élèves participant aux arts visuels ou aux arts du spectacle).

Par conséquent, la version Lite de SPREE sera différente de la version complète de SPREE de la manière suivante :

- Au lieu de recevoir l'un des quatre labels de catégorie pour chaque métrique (voir page 2), les écoles recevront un label "atteint" ou "non atteint" selon qu'elles ont atteint ou non l'objectif annuel pour la métrique.
- Les écoles ne recevront pas de niveau global entre 1 et 6 (voir page 3). Au lieu de cela, la page de couverture de SPREE Lite contiendra un tableau indiquant si l'école a "atteint" ou "non atteint" l'objectif annuel pour chaque mesure pour laquelle nous disposons de données.
- La version allégée de SPREE ne comprendra pas de pages indiquant les performances de l'école dans les domaines de la lecture et des arts du langage en anglais (ELA) ou des mathématiques et des sciences. En effet, nous ne disposons pas de données pour les paramètres dans ces domaines. Au lieu de cela, la version Lite de SPREE ne montrera les performances de l'école que pour certains des paramètres applicables dans les domaines Collège et Carrière et Climat, Culture et Opportunité, pour lesquels nous disposons de données.

### Quels sont les objectifs et les protections de la Commission ?

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le Conseil de l'éducation a établi cinq objectifs liés à la performance des élèves et quatre les protections qui décrivent les conditions nécessaires à la réussite des élèves.

Les cinq objectifs se concentrent sur :

1. Performance en lecture dans les classes 3 à 8
2. Performance en lecture en 3e année
3. Résultats en mathématiques de la 3e à la 8e année
4. Performance en algèbre, biologie et littérature en 11e année.
5. Préparation à l'industrie pour les élèves de l'enseignement technique et professionnel (ETP) (CET).

Les quatre objectifs se concentrent sur

1. Des écoles accueillantes et solidaires
2. Des expériences scolaires enrichissantes et bien équilibrées
3. Partenariat avec les parents et les membres de la famille
4. Lutter contre les pratiques racistes

Le Conseil a fixé des objectifs pour les performances attendues sur toutes ces mesures d'ici l'année scolaire 2025-2026. Il suit également les progrès réalisés par rapport aux objectifs et aux protections tout au long de l'année scolaire

### **En quoi le SPREE diffère-t-il des rapports sur les progrès scolaires (SPR) ?**

Le SPR était le précédent outil du district scolaire de Philadelphie pour comprendre la performance des écoles et a été produit pour les années scolaires 2012-2013 à 2018-2019. Un rapport de fin d'année pour 2019-2020 qui comprenait certaines mesures du SPR a été publié, mais aucun SPR n'a été publié pour 2019-2020 en raison des impacts de la pandémie de COVID-19.

Le SPR a mesuré la performance sur des paramètres clés alignés sur le plan d'action 2.0 du surintendant. Bien que de nombreux paramètres du SPR soient inclus dans le SPREE, ce dernier mesure les performances et les progrès par rapport aux valeurs cibles annuelles. SPREE intègre également de manière plus explicite des mesures d'équité - à la fois à l'échelle de l'école et au niveau des paramètres - alors que le SPR ne comprenait que des mesures et des scores liés aux performances de l'école.

Le SPREE comprend également beaucoup plus de mesures non notées afin de fournir un contexte supplémentaire sur les performances des élèves et des écoles, tout en restant concentré sur les mesures alignées sur les objectifs locaux et de l'État.

### **Comment les écoles se situent-elles les unes par rapport aux autres sur SPREE ?**

SPREE se concentre sur les performances d'une école particulière par rapport aux objectifs annuels de performance des élèves par rapport aux objectifs locaux et de l'État. Ces objectifs annuels augmentent généralement avec le temps. SPREE se concentre également sur l'évolution des performances d'une école par rapport à l'année précédente, et sur les performances d'une école pour les différents groupes d'élèves qu'elle sert. SPREE ne vise pas à montrer comment les écoles se comportent les unes par rapport aux autres. Toutefois, les utilisateurs peuvent identifier des écoles de comparaison à l'aide des données démographiques ou de performance disponible sur [les profils des écoles](#) ou sur la page Web des [données ouvertes](#).

### **Comment SPREE tient-elle compte des élèves qui apprennent l'anglais ou des élèves qui bénéficient de services d'éducation spécialisée ?**

De nombreuses mesures du SPREE sont affichées séparément pour les groupes d'élèves, notamment les élèves qui apprennent l'anglais et ceux qui bénéficient de services d'éducation spécialisée. Pour ces mesures, l'école a le même objectif pour tous les groupes d'élèves - c'est-à-dire que la performance de l'école est censée atteindre les mêmes niveaux pour les différents groupes d'élèves qu'elle sert.

La plupart du temps, le rapport SPREE comprendra également une évaluation globale de la performance de l'école pour

chaque groupe d'élèves servi. Cette note permet de savoir si l'école atteint ses objectifs et s'améliore pour un groupe spécifique d'élèves.

## Est-ce que les élèves inscrits dans des programmes d'éducation alternative sont inclus dans SPREE ?

Les élèves des programmes d'éducation alternative - programmes destinés aux jeunes non scolarisés, aux élèves présentant un risque important de décrochage scolaire et aux élèves faisant l'objet d'un transfert disciplinaire ou d'une expulsion - sont exclus du calcul de tous les paramètres et ne comptent pas dans les résultats de l'école de leur quartier. Leurs performances sont reflétées dans [les rapports d'avancement de l'éducation alternative \(AEPR\)](#) publiés pour chaque programme alternatif.

### Comment est noté le SPREE ?

Pour chaque paramètre noté dans la SPREE, une école reçoit l'une des quatre notes suivantes :

- **Atteint et améliorée** - atteint de l'objectif de performance de l'année en cours et amélioration par rapport à la performance de l'année précédente.
  - Une école qui atteint déjà l'objectif de 2025-2026 pour un paramètre reçoit l'étiquette "atteint " quelle que soit l'amélioration par rapport à l'année précédente.
  - Une école qui ne dispose pas d'informations pour l'année précédente mais qui atteint l'objectif de l'année en cours reçoit l'étiquette "Atteint".
- **Atteint mais non améliorée** - - atteint l'objectif de performance de l'année en cours mais ne s'améliore pas par rapport à la performance de l'année précédente
- **Non atteint mais en amélioration** t pas encore l'objectif de performance de l'année en cours, mais s'améliore par rapport à l'année précédente.
  - Une école qui ne dispose pas d'informations pour l'année précédente et qui n'atteint pas l'objectif de l'année en cours reçoit l'étiquette "Non atteint".
- **Non atteint et non améliorée**- n'atteint pas l'objectif de performance de l'année en cours et ne s'améliore pas par rapport à la performance de l'année précédente.

Les objectifs annuels sont cohérents dans toutes les écoles et ont été fixés pour chaque année jusqu'en 2025-2026 ; les détails de chacun de ces objectifs sont disponibles dans le guide de l'utilisateur SPREE et sur la page [Web SPREE du district](#).

### Qu'est-ce que cela signifie de montrer une amélioration pour une mesure ?

Pour être considérée comme "améliorée", une école doit :

- Amélioration d'au moins 2 points de pourcentage pour les mesures basées sur le pourcentage, comme PSSA ou le taux d'obtention de diplôme, qui sont sur une échelle de 0,0 % à 100,0 %,
- Amélioration d'au moins 0,1 point pour les mesures du sondage, qui sont sur une échelle de 0,0 à 10,0, ou
- Amélioration d'au moins une catégorie pour les mesures PVAAS AGI. Comme nous l'expliquons plus loin dans ces QFP , les catégories AGI du PVAAS sont +2.00 et plus, +1.00 à +1.99, -1.00 à +1.00, -1.99 à -1.00, et -2.00 et moins.

### Pourquoi les données sur l'amélioration des écoles ne sont-elles pas disponibles ?

Pour 2020-2021, il n'y a pas de calculs de métriques SPREE de l'année précédente pour déterminer l'amélioration.

Dans les futures années de rapport SPREE, il est possible que les données sur l'amélioration d'une école ne soient pas disponibles pour quelques raisons, notamment :

- Les mesures qui n'ont pas pu être calculées pour l'année précédente en raison de circonstances particulières, comme les ajustements liés au COVID ou les fermetures d'écoles.
- Un petit nombre d'élèves qui étaient éligibles pour la mesure l'année précédente (par exemple, une école qui comptait 15 apprenants anglais l'année précédente n'aurait pas reçu de score pour Croissance de l'accès (ACCESS Growth) ou pour l'une des mesures du groupe d'apprenants anglais).

- Les écoles qui n'étaient pas ouvertes ou qui n'étaient pas éligibles pour un rapport SPREE l'année précédente.
- Les écoles à charte qui ont choisi de participer à la SPREE pour la première fois.

## Comment les écoles sont-elles notées lorsque les données de l'année précédente ne sont pas disponibles ?

Si les données de l'année précédente ne sont pas disponibles pour un paramètre, l'école reçoit la mention " atteint " ou " non atteint ", selon que l'école ou le groupe d'élèves atteint ou non l'objectif de performance de l'année en cours pour ce paramètre.

Le niveau global est basé sur le nombre de paramètres pour lesquels une école s'améliore par rapport au nombre de paramètres pour lesquels elle dispose de données d'amélioration. Ainsi, une école qui ne dispose pas des données de l'année précédente pour un paramètre spécifique utilisera un nombre différent de paramètres pour calculer le pourcentage d'amélioration de l'école.

## Qu'indique le "niveau" de mon école ?

Le niveau d'une école reflète le pourcentage de paramètres pour lesquels l'école a atteint l'objectif annuel et le pourcentage de paramètres pour lesquels l'école s'améliore (indépendamment du fait que l'école atteigne ou non son objectif). Sur la base de ces valeurs, une école est classée dans l'un des six niveaux suivants

- **Niveau 1** - atteinte d'au moins 67 % des objectifs et amélioration d'au moins 50 % des objectifs.
- **Niveau 2** : atteinte d'au moins 67 % des objectifs mais amélioration pour moins de 50 % des objectifs.
- **Niveau 3** - atteinte de 34 à 66 % des objectifs et amélioration pour au moins 50 % des objectifs.
- **Niveau 4** - atteinte de 34 à 66 % des objectifs, mais amélioration pour moins de 50 % des objectifs.
- **Niveau 5** - atteinte de 0 à 33 % des objectifs et amélioration pour au moins 50 % des objectifs.
- **Niveau 6** - atteinte de 0 à 33 % des objectifs, mais amélioration pour moins de 50 % des objectifs.

Pour 2020-2021, aucun niveau scolaire global n'a été calculé en raison de données limitées.

## Comment les objectifs pour chacune des mesures ont-ils été fixés ?

Pour les mesures basées sur les objectifs et les protections, les cibles métriques sont les mêmes que celles qui sont envisagées chaque année par le Conseil d'éducation.

Pour les mesures qui sont alignées sur les objectifs de l'État, les objectifs annuels de l'État - ou les objectifs annuels créés par le district qui mettent les performances du district sur la voie des objectifs 2030 de l'État - ont été utilisés.

## Y a-t-il plus d'informations sur la façon dont chaque mesure est calculée ?

En plus des définitions des indicateurs fournies dans le Guide de l'utilisateur de SPREE, les règles de gestion pour chaque calcul sont disponibles sur [la page Web SPREE du district](#). Ces règles sont destinées à fournir une vue d'ensemble de haut niveau de ce qui entre dans chaque mesure, y compris la source des données, les élèves inclus dans le calcul et les écoles éligibles pour une mesure.

## Comment le taux de personnes économiquement défavorisées est-il calculé, et pourquoi diffère-t-il des informations similaires communiquées ailleurs ?

Le taux d'élèves économiquement défavorisés utilisé sur SPREE et SPREE Lite indique le pourcentage d'élèves qui sont directement certifiés comme recevant des prestations publiques spécifiques, comme l'aide temporaire aux familles nécessiteuses (TANF), le programme d'aide nutritionnelle supplémentaire (SNAP) ou Medicaid. Pour les écoles du district, ces informations sont reçues directement de l'État.

D'autres sources de données du district, telles que les profils scolaires, indiquent le taux d'élèves économiquement défavorisés selon la disposition d'éligibilité communautaire (Community Eligibility Provision ou CEP). Ce chiffre multiplie le taux de certification directe par 1,6 pour fournir une estimation plus large du pourcentage d'élèves économiquement

défavorisés. Le taux CEP est utilisé par le ministère américain de l'agriculture pour déterminer si les écoles ou les districts scolaires peuvent fournir des repas gratuits à tous les élèves, indépendamment du revenu du foyer.

## Pourquoi les scores métriques de la SPREE peuvent-ils différer d'informations similaires partagées ailleurs ?

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles la SPREE peut afficher des informations différentes par rapport à d'autres sources, notamment :

- **Échantillon.** SPREE reflète parfois un échantillon d'élèves différent de celui d'autres sources de données, comme le Future Ready Index (FRI) du Département de l'éducation de la Pennsylvanie ou le système d'information interne d'une école. Par exemple, les mesures du PSSA sur SPREE reflètent la performance des élèves qui étaient inscrits pour une année scolaire complète ; une école individuelle peut être en mesure de voir les résultats de tous les élèves qui ont été évalués dans le bâtiment, indépendamment de la durée de leur inscription à l'école.
- **Le calendrier.** D'autres sources peuvent porter sur une période différente de celle du sondage SPREE. Par exemple, le taux d'inscription au collège à la première rentrée affiché dans SPREE 2020-21 reflète l'inscription à l'automne 2021 des élèves qui ont obtenu leur diplôme en 2020-2021. Cependant, le taux d'immatriculation affiché sur le FRI est " décalé " d'une année - c'est-à-dire que le taux de immatriculation sur le FRI 2020-2021 reflète l'inscription des étudiants qui ont obtenu leur diplôme en 2019-2020.
- **Définition.** Les métriques sur le FRI peuvent être calculées légèrement différemment des métriques similaires disponibles ailleurs. Par exemple, la mesure de la présence sur SPREE reflète le pourcentage d'élèves présents un certain nombre de jours (par exemple, 95 % ou plus des jours d'enseignement), alors que le calcul de la présence affiché par un organisme partenaire peut refléter un autre calcul, comme la présence quotidienne moyenne.

## Pourquoi certaines écoles ont-elles deux SPREE ?

Étant donné que les objectifs du Conseil de l'éducation sont spécifiques à des niveaux scolaires particuliers, SPREE évalue les résultats des élèves pour des groupes de niveaux spécifiques. Ainsi, les écoles desservant à la fois des classes de collège et de lycée reçoivent des rapports distincts pour chaque groupe de classes afin que les résultats des élèves puissent être évalués séparément. Par exemple, une école qui accueille des élèves de la 5e à la 12e année recevra un rapport pour l'école intermédiaire (pour les élèves de la 5e à la 8e année) et un rapport pour l'école secondaire (pour les élèves de la 9e à la 12e année).

## Pourquoi certaines écoles n'ont-elles pas de SPREE ?

Les écoles d'enseignement alternatif, les écoles qui ne servent qu'un seul niveau scolaire au sein d'une configuration de niveaux, et les écoles à charte en situation de non-renouvellement ne reçoivent pas de SPREE. Par exemple, École de la charte YouthBuild Philadelphia remplissait toutes les conditions pour recevoir SPREE mais n'était pas éligible en raison de sa portée limitée (12e année seulement) et de son modèle scolaire unique. En outre, toutes les écoles à charte ne choisissent pas de participer à SPREE.

## Quelles écoles à charte ont participé ?

La publication de cette année comprend environ 99 % de toutes les écoles à charte admissibles qui fonctionneront en 2020-2021 - ou toutes les écoles à charte admissibles sauf une. Les participants des écoles à charte apprécient de pouvoir comparer les progrès de toutes les écoles de la ville et apprécient la vue d'ensemble des performances et des progrès des écoles que reflète le rapport SPREE.

## Comment la SPREE reflète-t-elle l'engagement du district envers l'équité ?

SPREE concentre sur l'équité de plusieurs manières :

- **Performance de l'école au niveau de la mesure pour chaque groupe d'élèves servi.** SPREE comprend des informations sur les performances et l'amélioration d'une école pour chaque mesure ventilée par groupe d'élèves (par exemple, les évaluations de l'état en matière de lecture).

- **Mesures de l'accès et des opportunités.** Plusieurs mesures de SPREE examinent spécifiquement si différents groupes d'élèves au sein d'une école ont des opportunités similaires - par exemple, un accès similaire aux cours avancés.
- **Évaluation des groupes d'élèves au niveau de l'école.** En plus de fournir une étiquette à l'échelle de l'école basée sur les performances et l'amélioration, SPREE attribue une étiquette distincte basée sur les performances et l'amélioration de l'école pour chaque groupe d'élèves.

Ensemble, ces composantes de SPREE permettent de savoir si une école réussit à servir tous ses élèves.

## Comment les paramètres du sondage sont-ils évalués ?

SPREE contient trois paramètres de sondage notés qui utilisent les données des sondages 2020-2021 sur les parents et tuteurs, les élèves et les enseignants à l'échelle du district :

1. Score d'instruction, incorporant les réponses des parents/tuteurs, des élèves et des enseignants.
2. Score de climat, incorporant les réponses des parents/tuteurs, des élèves et des enseignants.
3. Score de relation, incorporant les réponses des parents/tuteurs, des élèves et des enseignants.

En ce qui concerne les paramètres du sondage, une école ne reçoit aucun score si elle n'atteint pas les seuils de participation minimum.

Pour les scores d'instruction et de climat, une école doit atteindre les seuils de participation pour le sondage auprès des élèves et au moins un autre groupe de répondants (parents ou enseignants). Plus précisément, le taux de participation des élèves d'une école doit être le plus élevé entre 25 % de tous les élèves de la 3e à la 12e année ou 50 élèves (par exemple, le seuil de participation pour une école qui accueille 100 élèves de la 3e à la 12e année est de 50, tandis que le seuil de participation pour une école qui accueille 600 élèves de la 3e à la 12e année est de 150), et au moins 10 % des parents ou 25 % des enseignants.

Pour le score de relation, l'école doit avoir au moins 10% de parents participants pour atteindre le seuil.

Si une école atteint les seuils de participation, elle reçoit un "score de construction" sur une échelle de 0,0 à 10,0. Le fait d'atteindre le seuil minimal de participation ne garantit pas qu'une école obtienne la note "satisfaisant" pour ces paramètres.

## Quelles questions sont incluses dans les paramètres du sondage ?

[Le bureau de la recherche et de l'évaluation \(ORE\)](#) développe les paramètres du sondage et administre [le sondage à l'échelle du district](#). Les questions spécifiques incluses dans une mesure peuvent changer au fil du temps, mais une copie du sondage de chaque année est disponible sur [le site Web](#) de l'ORE. De plus amples informations sur les sondages, y compris les réponses aux questions individuelles, sont disponibles en [ligne](#).

## Que mesurent les valeurs AGI de la PVAAS, et comment ces mesures sont-elles évaluées ?

Les mesures de l'AGI de la PVAAS permettent de déterminer si les élèves d'une école progressent d'une année sur l'autre, qu'ils aient commencé l'année scolaire au niveau de leur classe, en dessous ou au-dessus. La croissance des élèves est calculée pour les classes 4 à 8 et le lycée en utilisant les performances des élèves de l'année précédente et de l'année en cours aux évaluations de l'État (PSSA et Keystone).

Le ministère de l'éducation de Pennsylvanie classe les valeurs AGI comme suit :

- 2,00 et moins (affiché en rouge dans le rapport PVAAS) : Preuve significative que les élèves n'ont pas atteint la norme de croissance académique de PE.
- 1,00 à -1,99 (affiché en jaune dans le rapport PVAAS) : Preuve modérée que les élèves n'ont pas atteint la norme de croissance scolaire de PE.
- 1,00 à +1,00 (affiché en vert dans le rapport PVAAS) : Preuve que les élèves ont atteint la norme de croissance scolaire de PE.
- +1,00 à +1,99 (affiché en bleu clair dans le rapport PVAAS) : Preuve modérée que les élèves ont dépassé la norme de croissance académique de PE.
- +2.00 et plus (affiché en bleu foncé dans le rapport PVAAS) : Preuve solide que les élèves ont dépassé la norme de

croissance académique de PE.

Sur SPREE, les écoles ont un objectif de 2,00 ou plus (bleu foncé dans le rapport PVAAS) pour chaque année. Les écoles qui obtiennent un score égal ou supérieur à ce niveau reçoivent la note "Atteint" ou "Atteint et en amélioration", en fonction de leur performance de l'année précédente.

Les écoles qui passent d'une "catégorie" à une autre - par exemple, de jaune à vert - sont identifiées comme "en progrès".

Les écoles qui restent dans la même catégorie de couleur ne sont pas considérées comme s'améliorant.